



PB/EM – N° 2022/071

VILLE D'IRIGNY
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 5 JUILLET 2022

Publiée sur le site internet de la Commune le : 12 juillet 2022

Date de la convocation du Conseil Municipal : 29 juin 2022

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour de la séance : 29

Nombre de Conseillers Municipaux présents : 24

Nombre de Conseillers Municipaux votants : 29

Présidente : Madame Blandine FREYER

Secrétaire de séance : M. Adrien JACQUET

Membres présents à la séance : MMES et MM. FREYER – CITTADINO MAZOUZI – MERCIER – BILLAUD – DARCY – VERD – FAVRE da PASSANO - TABERLET – BERMOND – EMERY – BOSGIRAUD BENATMANE - SABRAN-LACROIX – GAREL - BAILLY – MOCHET SALAZAR – MARCHETTI – ALLARD-BRETON – SANLAVILLE - JACQUET DIGIER -

Membres absents excusés : M. PONS : pouvoir remis à Mme FREYER
Mme MERLE : pouvoir remis à M. DARCY – Mme TEOLI : pouvoir remis à Mme MERCIER – Mme RANCHIN : pouvoir remis à Mme SANLAVILLE
M. OUANICH : pouvoir remis à M. MARCHETTI -

Objet : Approbation de la décision budgétaire modificative n° 2 du Budget Principal – exercice 2022

Le projet de décision modificative n° 2 au Budget Principal a pour but d'intégrer les éléments examinés précédemment et d'ajuster les crédits au vu de l'avancée des projets et des notifications reçues.

Aussi, il vous est proposé d'approuver la décision modificative n° 2 telle que présentée ci-jointe.

LE CONSEIL MUNICIPAL

SUR PROPOSITION DU MAIRE

APRES AVIS DE LA COMMISSION URBANISME, AMENAGEMENT DURABLE URBAIN, ECONOMIES D'ENERGIE, ECLAIRAGE PUBLIC ET GESTION FINANCIERE

APRES EN AVOIR DELIBERE

PAR 23 VOIX POUR ET 6 ABSTENTIONS

APPROUVE la décision budgétaire modificative n° 2 au Budget Principal exercice 2022 telle qu'annexée à la présente délibération, qui s'équilibre comme suit :

Section	Recettes	Dépenses
Fonctionnement	16 671 €	16 671 €
Investissement	34 134 €	34 134 €

DIT que le vote intervient au niveau des chapitres globalisés ou non pour la section de fonctionnement et au niveau soit des chapitres "opérations" soit des différents chapitres globalisés ou non pour les opérations non affectées concernant la section d'investissement.

69100

Ville d'Irigny

Code INSEE

Budget d'Irigny

DM n°1 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

DECISION MODIFICATIVE N°2 (BS DM N° 1)

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-60623-251 : Alimentation	0.00 €	4 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-60623-61 : Alimentation	0.00 €	2 500.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6226-020 : Honoraires	0.00 €	10 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6228-512 : Divers	0.00 €	3 300.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6281-01 : Concours divers (cotisations...)	0.00 €	1 210.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6281-211 : Concours divers (cotisations...)	0.00 €	450.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6281-212 : Concours divers (cotisations...)	0.00 €	450.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0.00 €	21 910.00 €	0.00 €	0.00 €
D-022-01 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	7 339.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	7 339.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6541-01 : Créances admises en non-valeur	0.00 €	2 100.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	0.00 €	2 100.00 €	0.00 €	0.00 €
R-70876-01 : Par le GFP de rattachement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	12 096.00 €
TOTAL R 70 : Produits des services, du domaine et ventes diverses	0.00 €	0.00 €	0.00 €	12 096.00 €
R-74121-01 : Dotation de solidarité rurale	0.00 €	0.00 €	0.00 €	4 575.00 €
TOTAL R 74 : Dotations, subventions et participations	0.00 €	0.00 €	0.00 €	4 575.00 €
Total FONCTIONNEMENT	7 339.00 €	24 010.00 €	0.00 €	16 671.00 €
INVESTISSEMENT				
D-1068-01 : Excédents de fonctionnement capitalisés	0.00 €	37 555.97 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 10 : Dotations, fonds divers et réserves	0.00 €	37 555.97 €	0.00 €	0.00 €
R-1322-01 : Régions	0.00 €	0.00 €	0.00 €	34 134.00 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	34 134.00 €
D-2031-212 : Frais d'études	0.00 €	6 200.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	0.00 €	6 200.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2041582-412 : Autres groupements - Bâtiments et installations	0.00 €	85 300.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 204 : Subventions d'équipement versées	0.00 €	85 300.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2111-01 : Terrains nus	27 221.97 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-21312-212 : Bâtiments scolaires	0.00 €	16 300.00 €	0.00 €	0.00 €
D-21534-412 : Réseaux d'électrification	84 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	111 221.97 €	16 300.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	111 221.97 €	145 355.97 €	0.00 €	34 134.00 €
Total Général		50 805.00 €		50 805.00 €

(1) y compris les restes à réaliser